

SITE DE FORMATION



- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée de 16 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : 3ème
- ✓ **Situation administrative** : CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : - Enregistrer sa candidature à l'UFA
- Tests et/ou entretien préalable avec formateur spécialiste du domaine professionnel
- ✓ **Spécificités du poste** :
Entrées possibles tout au long de l'année

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectif Être capable de diriger une équipe, organiser et participer aux travaux sur un chantier de construction ou de rénovation de bâtiment. Planifier les travaux, déterminer les besoins en hommes et en matériaux, répartir les tâches, estimer les coûts.

Contenu de la formation :

Enseignement professionnel :

- Enseignement professionnel
- Enseignements professionnels et français/maths-sciences en co-intervention
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Prévention santé environnement
- Economie gestion

Blocs de compétences générales

- Français – Histoire géographie
- Mathématiques et sciences
- Anglais
- Espagnol
- Arts appliqués et culture artistique
- Éducation physique et sportive
- Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

CCF et/ou examen ponctuel

Durée-calendrier :

3 ans

2 100 heures en Centre de Formation

Début de la formation : Septembre 2023 à juillet 2026

**Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Éducation Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bac-pro-metiers-de-la-securite

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 8400€/an
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO de Dzoumogné

BP 33

97650 Dzoumogné

☎ 0269 62 62 40

✉ ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnateur de l'action :

M. Madi VITA/

☎ 0269626240

✉ ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr

Assistante coordonnateur :

MISSIBAHOU Oumoukoulthoum

☎ 0639093925

✉ oumoukoulthoum.missibahou1@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :

🌐 greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Résultats de la session de juin 2023 :

- 😊 Taux de réussite à l'examen : 88,89 %
- 👍 Taux de satisfaction des apprentis :
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel : 33,33 %
- 🎓 Taux de poursuite d'études : 44,44 %
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours : 0 %